

# CAMPAGNE PSF 2023 DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

## POUR LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
DE CYCLISME



# Chiffres clés 2022



L'Agence Nationale du Sport au service des politiques publiques du Sport  
et du projet fédéral « *Tous en Selle pour 2024* »

## LE MAINTIEN D'UNE BELLE DYNAMIQUE



**1,360 million d'€** attribués,  
soit une **très légère baisse de 1 %**  
par rapport à 2021

- > **52,5 %** attribués aux clubs
- > **47,5 %** attribués aux comités de la FFC
  
- > **111 250 €** dédiés au Cyclisme féminin
- > **141 600 €** dédiés au Savoir Rouler à Vélo
- > **42 250 €** dédiés à l'accession territoriale au haut niveau

## DES PROJETS DE PLUS EN PLUS QUALITATIFS



**678 projets**  
déposés par :

- > **16** comités régionaux
- > **68** comités départementaux
- > **296** Clubs

Ces projets représentent en 2022  
une demande globale de **3 601 859 €**

- > **244 450 €** attribués aux territoires Outre-Mer
- > **1 116 050 €** attribués en Métropole

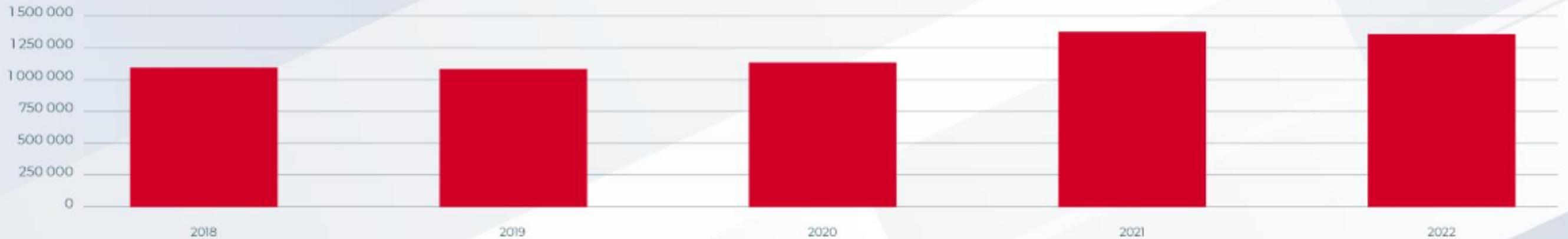
54 personnes ont été impliquées sur la campagne ANS des Projets Sportifs Fédéraux 2022,

# Chiffres clés 2022



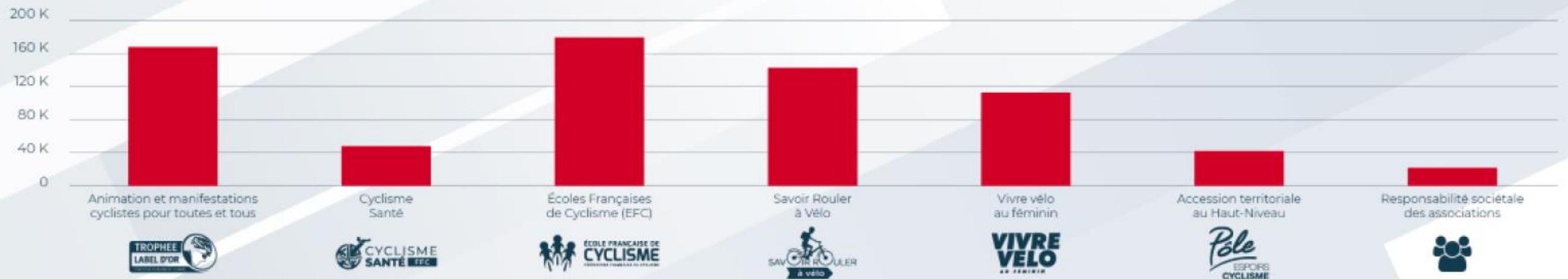
Une stabilisation globale de l'enveloppe générale attribuée par l'Agence Nationale du Sport

## Évolution de l'enveloppe attribuée par l'Agence Nationale du Sport



Des projets qui intéressent prioritairement les publics jeunes (45 % de la subvention clubs) et les animations et manifestations cyclistes (23,5% du montant clubs)

## Montants accordés aux clubs selon les thématiques



# L'esprit du PSF soutenu par l'ANS

Les subventions du Projet Sportif Fédéral ont vocation à soutenir les projets de développement de la pratique sportive proposés par les clubs et comités, dans la déclinaison du projet fédéral « Tous en selle pour 2024 » et des politiques publiques du ministère des Sports mises en œuvre par l'Agence Nationale du Sport

# Le PSF en support de « Tous en selle pour 2024 »



# Traduction des orientations dans la Note de cadrage

**Rappel: priorité**  
emploi d'agents de  
développement  
départementaux

## Note de cadrage de la Commission d'étude et d'attribution des subventions ANS de la Fédération Française de Cyclisme

Campagne 2023



La Fédération Française de Cyclisme (FFC) gère comme toutes les fédérations délégataires le dispositif « Projets Sportifs Fédéraux » (PSF) de l'Agence Nationale du Sport (ANS).

Ce dispositif permet de mettre en œuvre une part importante de la déclinaison territoriale du projet fédéral, « Tous en selle pour 2024 », tout en répondant à des objectifs de la politique publique portée par le ministère en charge des Sports.

La FFC dispose en 2023 d'une enveloppe de subventions de 1 240 000 € à attribuer, soit une baisse de 9% par rapport à l'année 2022.

La gestion de cette enveloppe de subventions territoriales confiée à la FFC est réalisée par une commission indépendante, dite « Commission ANS ». Elle est composée de membres du conseil fédéral qui n'ont pas de mandat exécutif dans les structures territoriales de la FFC, de cadres techniques sportifs et de salariés de la FFC. Sa mission est d'étudier, avec l'appui des référents

# Évolutions campagne FFC 2023

- 3 orientations :
  - ✓ Volonté de stabiliser les outils et les thématiques (2 projets maximum, Développement /Accession territoriale haut niveau), mais baisse globale de 9%
  - ✓ Application plus stricte des préconisations de l'ANS et de la note de cadrage : mieux dissocier éligibilité et analyse du contenu
    - projet associatif
    - éléments et cohérence budgétaires
  - ✓ Volonté de renforcer le lien avec les dynamiques d'emploi et d'équipement (plan 5000 terrains de Sport). Valoriser les actions d'animation autour du Tour de France, en lien avec le mécénat ASO

# Nécessité de structurer l'action territoriale

## Constats

- ✓ De nombreux projets associatifs des comités sont datés et plus à jour
- ✓ La déclinaison opérationnelle de «Tous en selle pour 2024 » n'est pas visible
- ✓ Difficulté à percevoir les choix stratégiques des comités
- ✓ Difficulté à rendre compte des actions en phase avec les attentes des financeurs: ANS et ASO notamment
- ✓ Le projet fédéral est particulièrement en phase avec les politiques publiques des collectivités et l'Etat, il faut capitaliser sur cette forte adéquation

# Être pro actifs et organisés

## Proposition

- ✓ Rédiger un plan d'action 2023 – 2024 opérationnel en phase avec le projet fédéral et les attentes institutionnelles

## Méthode

- ✓ Partir du projet fédéral *Tous en selle pour 2024* et décliner 3 à 5 priorités par Comité départemental
- ✓ S'appuyer aussi sur le plan d'action régional actualisé

# Plan type

- ✓ Chiffres clés / état des lieux
- ✓ Axes stratégiques prioritaires
- ✓ Pour chaque axe retenu:
  - Actions ciblées
  - Objectifs avec indicateurs chiffrés,
  - Moyens identifiés,
  - Niveau d'intervention ciblé (Département / Club)
- ✓ 3 axes transversaux: Professionnalisation / Equipements / Organisations

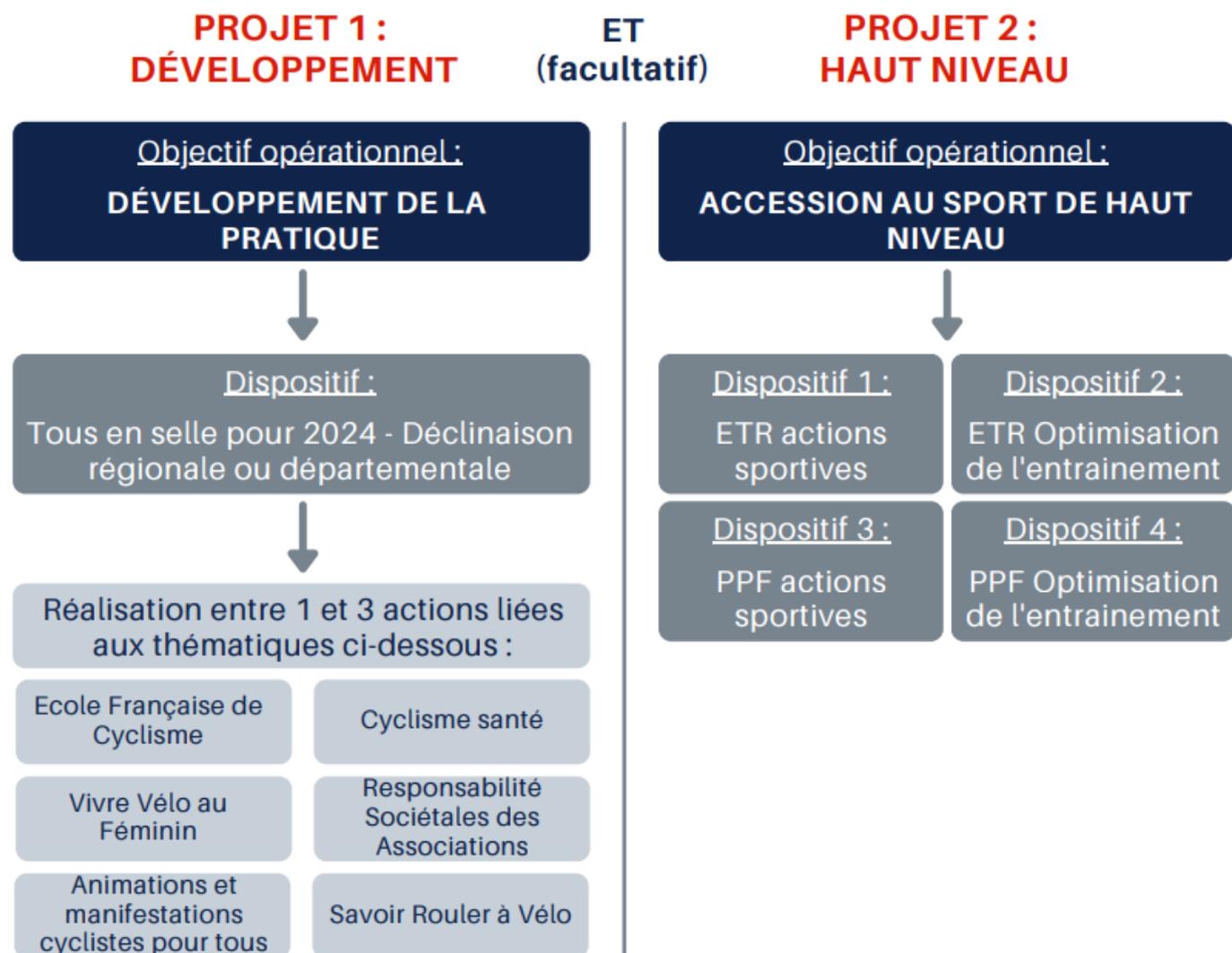
# Calendrier prévisionnel campagne FFC 2022

Action	Echéances
Saisie des bilans 2022 sur Compte Asso	Ouvert jusqu'au 30 juin
Formation nationale des référents régionaux ANS	27 fév.
Mise en ligne des documents sur le site FFC	6 mars
Ouverture de la campagne aux clubs et comités	14 mars au 14 avril
Instructions dossiers par CR et commission nationale	17 avril au 12 mai
Commission nationale	23 & 24 mai
Mise en paiement	Juin, Juillet

# Le dépôt d'un dossier de demande de subvention (1)

- **Intitulé du projet** : "Tous en selle pour 2024 déclinaison régionale ou départementale – Nom du comité"
- **Objectifs** : éléments généraux
- **Description** : actions, déclinaison des objectifs
- **Modalité de l'aide** : "Aide au Projet"
- **Objectifs opérationnels** : 1 ou 2 (si dossier accession au haut niveau)
- **Modalités ou dispositifs** : 1 ou 2 (si dossier accession au haut niveau)

# Objectifs opérationnels/modalités ou objectifs



# Le dépôt d'un dossier de demande de subvention (2)

- **Publics bénéficiaires** : statut, genre, tranche d'âge, nombre, type, commentaire...
- **Territoires** : Priorité aux ZRR et QPV
- **Moyens humains** : Valorisation mobilisation salarié ou prestataire
- **Evaluation**
- **Budget de l'action et subvention demandée** : demande de 1 500 € minimum (hors ZRR – 1 000 €)
  - Attention : cohérence budgétaire

# Pour vous guider dans votre demande

[2023 Dossier d'accompagnement dans la rédaction des projets PSF \(ffc.fr\)](#)